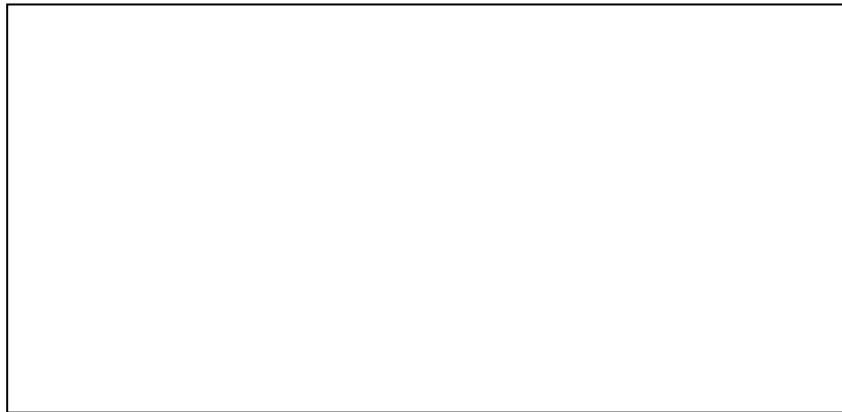


Cuves d'immersion

(ATT 46 A / ATT 86)



**Instructions de
service originales**

(veuillez les conserver pour une utilisation ultérieure)



Édition 2022

Constructeur :

**Boss Verpackungsmaschinen GmbH & Co. KG
Zum Wingert 5
61352 Bad Homburg
Allemagne**

Siège de la société :	Bad Homburg
Registre du commerce :	A 2740
Numéro d'identification de TVA :	DE 111293977

Contact :

**Téléphone : +49 (0) 6172 – 457097
Fax : +49 (0) 6172 – 44139
E-mail : info@vacuum-boss.com**

Table des matières

- 1.0. Déclaration de conformité CE**

- 2.0. Sécurité**
 - 2.1. Utilisation conforme de la machine**
 - 2.2. Consignes de sécurité et avertissements**
 - 2.2.1. - concernant la mise en place de la machine**
 - 2.2.2. - concernant la mise en service après livraison ou déménagement**
 - 2.2.3. - concernant le travail avec la machine**
 - 2.2.4. - concernant l'entretien et le nettoyage de la machine**
 - 2.2.5. - concernant l'entretien**
 - 2.2.6. - concernant les dérangements et les réparations**
 - 2.3. Panneaux d'avertissement**
 - 2.4. Émissions et élimination**

- 3.0. Travaux avec le bac de trempage**

- 4.0. Travaux de nettoyage réguliers**
 - 4.1. Travaux d'entretien réguliers**

- 5.0. Dérangements et dépannage**

1.0. Déclaration de conformité CE (originale) selon l'annexe II A de la directive « Machines » CE (2006/42/CE, Dmach)

Type de machine : Cuves d'immersion

Par la présente, nous déclarons que les machines susmentionnées et, par conséquent, le type de machine décrit plus en détail sur la page de garde sont conformes aux exigences fondamentales de sécurité et de protection de la santé régies par les directives CE suivantes.

- **2014/30/UE** Directive du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique (refonte).
- **2014/35/UE** Directive du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension (refonte).
- **2012/19/UE** Directive du Parlement Européen et du Conseil du 4 juillet relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (modifié par la directive 2018/849/UE du 30 mai 2018)
- **2011/65/EU** Directive du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (refonte).
- **2006/42/CE** Directive du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte)
- **DIN EN 614-1** Sécurité des machines ; principes ergonomiques de conception ; partie 1 : Terminologie et principes généraux ; version allemande EN 614-1:2006 + A1:2009
- **DIN EN ISO 12100** Sécurité des machines – Prescriptions relatives à l'hygiène lors de la conception de machines ; version allemande EN ISO 12100:2010 + correction 12100: 2011-03
- **DIN EN ISO 14738** Sécurité des machines – Prescriptions anthropométriques relatives à la conception des postes de travail sur les machines ; version allemande EN ISO 14738:2008
- **DIN EN 55014-1** ; Compatibilité électromagnétique - Exigences pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - partie 1 : Émission ; version allemande EN 55014-1:2006 + A1:2009 + A2:2011
- **DIN EN 60204-1** Sécurité des machines ; équipement électrique de machines ; partie 1 : Règles générales ; version allemande EN 60204-1:2018-09

- **DIN EN 61000-3-2** Compatibilité électromagnétique (CEM) – partie 3-2 : valeurs limites – valeurs limites pour les courants harmoniques supérieurs (courant d'entrée d'appareil ≤ 16 A par conducteur) ; version allemande EN 61000-3-2: 2014
- **DIN EN 61000-3-3** Compatibilité électromagnétique (CEM) – partie 3-3 : Limites – limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel ; version allemande EN 61000-3-3:2013
- **DIN EN 61000-6-2** Compatibilité électromagnétique (CEM) – partie 6-2 : Normes génériques – immunité pour les environnements industriels ; version allemande EN 61000-6-2:2019-02
- **DIN EN 61310-2** Sécurité des machines ; indication, marquage et manœuvre ; partie 2 : Exigences pour le marquage ; version allemande EN 61310-2:2008-09

Bad Homburg, le 05/01/2022



Waltrud Kunze
(Directrice)

Personne autorisée à constituer le dossier technique :
Norbert Boss
Zum Wingert 5
61352 Bad Homburg
Allemagne

pour la société :
Boss Verpackungsmaschinen
GmbH & Co. KG
Zum Wingert 5
61352 Bad Homburg

2.0. Sécurité

Veillez observer les informations figurant dans tout le chapitre.

Les machines ne doivent être utilisées que pour la rétraction d'emballages sous vide (comme décrit au paragraphe « Utilisation conforme de la machine ») afin d'éviter des blessures corporelles, des endommagements sur la machine proprement dite et sur les produits.

Toute autre utilisation est expressément exclue.

Les machines ne doivent être utilisées que par des personnes initiées et mandatées par l'entreprise.

2.1. Utilisation conforme de la machine

Les bacs de trempage sont des machines de thermorétraction.

Les produits qui ont été soudés sous vide dans un sachet sont plongés dans un bain d'eau chaude. L'eau chaude provoque la rétraction du film qui dépasse du produit. Le film se positionne alors comme une seconde peau sur le produit emballé.

Une utilisation conforme de la machine implique que les consignes de sécurité soient respectées et que les instructions d'utilisation et d'entretien contenues dans ces instructions de service soient observées.

2.2. Consignes de sécurité et avertissements

Veillez lire les instructions de service attentivement et dans leur intégralité avant l'installation de la machine.

Pour éviter des risques pour la santé et des endommagements du produit ou de la machine, vous devrez observer quelques informations.

Pour simplifier, nous avons classifié les informations en différents paragraphes (par exemple, implantation de la machine).

Si votre machine est munie d'un équipement spécial, vous devrez éventuellement observer d'autres consignes de sécurité que vous trouverez dans chaque paragraphe concerné.

Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter.

2.2.1. Informations de sécurité et d'avertissement relatives à la mise en place de la machine

La machine doit être installée sur un support plan, antidérapant et stable.

Votre machine est équipée soit de pieds en caoutchouc soit de roulettes.

Sur les machines équipées de pieds en caoutchouc, il suffit de tourner les pieds en caoutchouc du bac de trempage pour en régler la hauteur. Veillez à ce que la machine soit bien alignée.

Si votre machine est équipée de roulettes, celles-ci sont dotées de freins d'arrêt.

Ces freins d'arrêt doivent être bloqués dès que la machine est implantée sur l'endroit souhaité (c'est-à-dire poussez-les vers le bas).

De cette manière, vous évitez un roulement accidentel de la machine.

La machine doit être installée dans une pièce bien ventilée ou équipée d'une hotte d'évacuation de la chaleur appropriée, qui aspire la vapeur d'eau générée et l'évacue hors de la pièce via une conduite en tuyau flexible, afin de ne pas affecter la santé de l'opérateur.

Assurez-vous que le câble d'alimentation et le tuyau flexible de ventilation (sur les machines équipées d'une hotte d'évacuation) ne puissent pas être endommagés (par exemple, du fait d'un coincement ou d'un écrasement par les roues d'un chariot très lourd).

2.2.2. Consignes de sécurité et avertissements relatifs à la mise en service après la livraison ou le déménagement de la machine

Veillez d'abord contrôler si le transport ou le déménagement s'est déroulé sans endommagement de la machine.

- Vérifiez le câble d'alimentation et le connecteur de la machine.

Le raccordement de la machine est réservé à des personnes maîtrisant ce métier.

La machine est livrée prête à être branchée.

Avertissement !

La machine doit être équipée côté client d'un interrupteur-disjoncteur à courant de défaut avec un courant de déclenchement de 30 mA.

Lorsque la machine tombe en panne, il demeure un risque de blessures par électrocution.

La protection électrique de la machine doit être assurée par les fusibles internes, conformément à la performance de la machine.
Observez les indications sur la plaque signalétique de votre machine.

Contrôle du sens de rotation :

Étant donné que le bac de trempage est livré en version courant alternatif, il convient de vérifier le bon sens de rotation du moteur.

Si le sens de rotation ne correspond pas, le bac de trempage peut continuer à tourner sous une forte sollicitation (c'est-à-dire que la grille retourne dans l'eau après la sortie).

Si le sens de rotation n'est pas correct, il suffit de permuter deux câbles sous tension dans le connecteur de raccordement (permuter les pôles).

Remplissage d'eau :

Les bacs de trempage peuvent être mis en service uniquement s'ils sont remplis d'eau.

Le bac de trempage est rempli d'eau par le haut via un tuyau flexible, ou bien le tuyau flexible est raccordé au robinet de vidange pour pouvoir procéder au remplissage.

La hauteur de remplissage maximale se situe à env. 20 cm sous le bord de la cuve !

Veillez à ne pas dépasser la hauteur de remplissage maximale.

En cas de niveau d'eau trop élevé, il peut se produire des projections d'eau en dehors du bac lors du processus de trempage. Il existe alors un risque de brûlures !

La durée de réchauffement peut être considérablement diminuée en utilisant de l'eau chaude pour le remplissage.

Évitez tout contact avec l'eau chaude. Risque de brûlure !

2.2.3. Informations de sécurité et d'avertissement relatives au travail avec la machine

Les machines ne doivent être utilisées que par des personnes initiées et mandatées par l'entreprise.

Avant le début des travaux, vérifiez que le bac de trempage est rempli d'eau et que le niveau se situe à la hauteur de remplissage maximale (20 cm sous le bord de la cuve).

Veillez à ne pas dépasser la hauteur de remplissage maximale.

En cas de niveau d'eau trop élevé, il peut se produire des projections d'eau en dehors du bac lors du processus de trempage. Il existe alors un risque de brûlures !

Si vous remplissez le bac de remplissage avec de l'eau chaude pour réduire la durée de réchauffage, évitez le contact avec l'eau chaude.

Il y a risque de brûlures !

Lors de travaux avec le bac de trempage, il peut se produire des projections d'eau, en particulier pendant le processus de trempage.

Cette eau est très chaude. Évitez tout contact avec l'eau.

Assurez-vous qu'aucune autre personne ne se trouve dans la zone dangereuse.

Il y a risque de brûlures !

Information :

La projection d'eau est fortement liée à la forme et à la taille du produit.

Plus la grille de trempage est sollicitée, plus il est probable que de l'eau soit projetée.

Si vous travaillez avec le bac de trempage, veillez pour votre propre santé à ce que l'espace de travail soit bien ventilé ou que le bac de trempage soit équipé d'une hotte d'évacuation de la vapeur appropriée.

Il se produit une importante génération de vapeur d'eau !

Si vous souhaitez vider l'eau du bac de trempage, veillez à ce que l'eau ait refroidi avant d'ouvrir le robinet d'évacuation.

Il y a risque de brûlures !

2.2.4. Consignes de sécurité et avertissements relatifs à l'entretien et au nettoyage de la machine

Avant de nettoyer ou d'entretenir la machine, il faut toujours débrancher la fiche secteur.

Les travaux de nettoyage ou d'entretien de la machine se font uniquement sur une machine refroidie.

Ne nettoyez jamais l'extérieur de la machine à l'aide d'un tuyau flexible à eau ni d'un appareil à vapeur.

Il convient d'éviter tout contact des parties extérieures de la machine avec un jet d'eau puissant ou de la vapeur provenant d'un appareil à vapeur.

Si vous venez de détartre les résistances de chauffage et la cuve, nettoyez soigneusement la cuve pour exclure toute contamination des emballages.

2.2.5. Consignes de sécurité et avertissements relatifs à l'entretien

Les travaux d'entretien sont réservés à des personnes maîtrisant le métier.

Avant les travaux d'entretien, il faut toujours débrancher la fiche secteur.

2.2.6. Consignes de sécurité et avertissements relatifs aux dérangements et aux réparations

Les travaux de réparation sont réservés à des personnes maîtrisant le métier.

Veillez nous contacter directement ou appeler l'une de nos représentations.

Avant les travaux de réparation, il faut toujours débrancher la fiche secteur.

Attendez que la machine ait refroidi. Il y a risque de brûlures !

Après ouverture de l'habillage de protection, le système de levier de l'entraînement est librement accessible. En cas de mauvaise manipulation, des blessures graves pourraient survenir en raison du mouvement de cisaillement de l'entraînement à levier !

2.3. Panneaux d'avertissement

Votre bac de trempage est doté du panneau d'avertissement suivant :



Le panneau se trouve au dos de la machine ou directement sur le coffret électrique de la machine.

Il signale que la machine ne doit pas être ouverte tant que la fiche secteur n'a pas été débranchée !

Il existe un risque de blessures graves dues au choc électrique.

Le système de levier du bac de trempage est doté du panneau d'avertissement suivant :



En cas de retrait de l'habillage de protection, le système de levier de l'entraînement est librement accessible.

Les mouvements de l'entraînement à levier ont un effet de cisaillement et peuvent entraîner des blessures graves.

Si l'un des panneaux est endommagé ou absent, vous devrez le remplacer tout de suite.

Demandez-nous des panneaux de remplacement.

2.4. Émissions et élimination

Les machines au fonctionnement impeccable génèrent un bruit inférieur à 70 dB(A).

Faites fonctionner le bac de trempage uniquement dans des locaux bien ventilés ou mettez en place une hotte d'évacuation de la vapeur livrable séparément.

Il se produit une importante génération de vapeur d'eau.

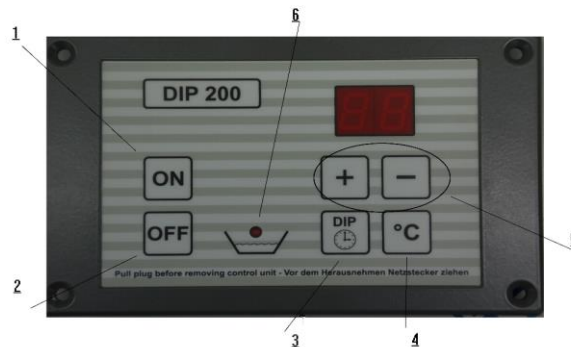
Si la machine n'est pas livrée et mise en place directement par l'un de nos représentants, mais par une entreprise de transport, veuillez éliminer les emballages auprès de votre point de collecte spécialisé régional.

Si la machine doit être retirée de la production car elle n'est définitivement plus utilisée, vous pouvez nous la renvoyer pour que nous en assurions l'élimination gratuite.

Veillez nous contacter directement ou appeler l'une de nos représentations.

3.0. Travaux avec le bac de trempage

Après la mise en place, le raccordement et le remplissage approprié en eau du bac de trempage selon les indications des paragraphes 2.2.1. et 2.2.2. et après que l'opérateur s'est familiarisé avec les informations et avertissements quant au travail avec la machine (2.2.3.), la production avec le bac de trempage peut commencer.



- Commencez par activer le bac de trempage via l'interrupteur principal.
- Activez la commande via la touche (1) « **ON** ».
- Appuyez sur la touche (4) « **°C** » et réglez, à l'aide des touches (5) **+/-**, la température de l'eau souhaitée. La valeur de référence de la température de l'eau est par exemple de 95 °C.
- Attendez que la température de service définie soit atteinte. La température de l'eau actuelle apparaît en permanence dans le champ d'affichage de la commande.
- Une fois la température de service atteinte, vous pouvez déposer le produit emballé sur la grille de trempage.
- Appuyez sur le bouton champignon qui se trouve au-dessus de la cuve de trempage pour déclencher le processus de trempage.
- Une fois que la grille de trempage est de nouveau entièrement sortie du bain d'eau, vous pouvez retirer le produit (l'emballage sous vide maintenant rétracté).
- Après la fin du travail, éteignez la machine à l'aide de la touche (2) « **OFF** ».
- Éteignez ensuite également la machine à l'aide de l'interrupteur principal.

Information :

La durée de réchauffement est de quelque 70 minutes pour une température de l'eau d'env. 15 ° Celsius. Vous pouvez réduire fortement la durée de réchauffement en ajoutant de l'eau chaude.

Si votre bac de trempage a été livré sans hotte d'évacuation de la vapeur, une bâche pour le bac de trempage est fournie.

Mettez celle-ci en place durant la phase de réchauffement et durant les pauses ! Cela permet de raccourcir la durée de réchauffement et de réduire l'émission de vapeur durant les pauses. Et d'économiser de l'énergie.

Information :

Si le sachet sous vide n'est pas parfaitement rétracté, il est possible que la température de l'eau soit trop élevée ou trop basse pour le sachet rétractable utilisé.

Dans ce cas, vous pouvez adapter la température à l'aide de la commande.

Vous avez également la possibilité de prolonger la durée de trempage.

La durée de trempage peut, par exemple, lors de l'utilisation de sachets rétractables très épais, être augmentée.

Pour ajuster la durée de trempage, appuyez sur la touche (3) « **DIP** » et réglez, à l'aide des touches (5) +/-, la température de l'eau souhaitée (60 secondes max.).

La valeur de référence de la durée de trempage est de 3 secondes.

Information :

Le niveau d'eau diminue, en fonction des cycles de travail et de la taille du produit, relativement vite et doit alors être contrôlé plus fréquemment.

La perte d'eau doit alors toujours être compensée.

Si le niveau d'eau est inférieur à la hauteur minimale définie à l'usine, le chauffage s'éteint automatiquement pour éviter une surchauffe.

Un niveau d'eau trop faible est également indiqué sur la commande au moyen du voyant lumineux (6).

Veillez à ne pas dépasser la hauteur de remplissage maximale (20 cm sous le niveau de la cuve) lors du remplissage !

Lors de travaux avec le bac de trempage, évitez tout contact avec l'eau chaude. Sinon, il y a un risque de brûlures.

4.0. Travaux de nettoyage réguliers

Observez les consignes de sécurité et les avertissements mentionnés dans le paragraphe 2.2.4.

Pour éviter la formation de germes, il est recommandé de remplacer quotidiennement l'eau de trempage.

Pour nettoyer l'extérieur du bac de trempage, utilisez de l'eau chaude additionnée d'un produit de nettoyage du commerce et essuyez l'intérieur de la machine avec un chiffon humide.

Pour détartrer les résistances chauffantes et la cuve de trempage, vous pouvez utiliser des détartrants du commerce.

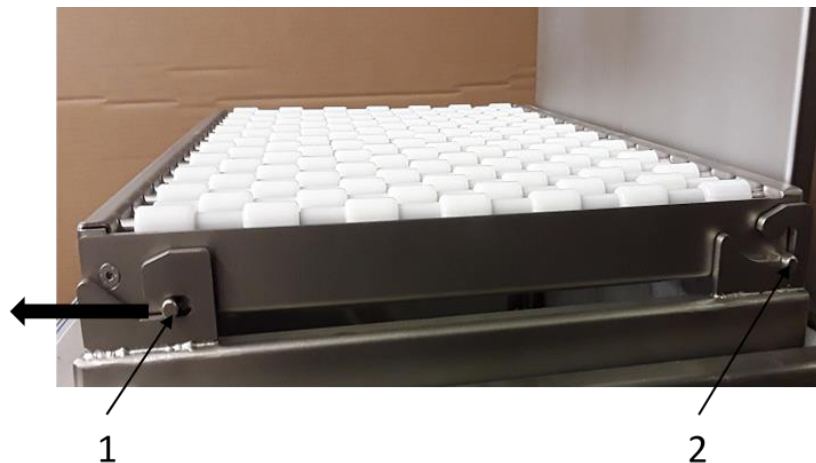
Après détartrage, vous devez soigneusement rincer la cuve à l'eau claire avant de la remplir avec de l'eau de trempage fraîche.

Pour les travaux de nettoyage, le convoyeur à rouleaux peut être facilement démonté.

Soulevez légèrement le convoyeur à rouleaux arrière (2) à gauche et à droite (d'environ 5 mm).

Tirez en même temps le convoyeur à rouleaux vers vous (1). Cela vous permet de retirer l'intégralité du convoyeur à rouleaux de la machine.

Attention : après la réinstallation, les boulons du convoyeur à rouleaux doivent à nouveau être correctement placés dans les quatre supports.



4.1. Travaux d'entretien réguliers

Les bacs de trempage sont pratiquement exempts d'entretien.

5.0. Dérangements et dépannage

Les travaux de réparation sont réservés à des personnes maîtrisant le métier.

Veillez nous contacter directement ou appeler l'une de nos représentations.

Observez les consignes de sécurité et les avertissements mentionnés dans le paragraphe 2.2.6.

Avertissement !

Veillez toujours débrancher les machines défectueuses avant les travaux de réparation.

- **L'alimentation électrique est-elle interrompue ?**
Veillez vérifier les connecteurs, les câbles d'alimentation, les fusibles internes.
- **Y a-t-il suffisamment d'eau dans la cuve du bac de trempage ?**
Si le niveau est inférieur à la quantité minimale de remplissage, le chauffage du bac de trempage se désactive automatiquement. Un niveau d'eau trop faible est également indiqué sur la commande au moyen du voyant lumineux (6).
- **Le sachet sous vide ne se rétracte pas suffisamment autour du produit ?** Il est possible que le pré-réglage de la température ne soit pas optimal pour le sachet rétractable que vous utilisez.
Veillez ajuster la température, comme expliqué au paragraphe 3.0.
- **La grille de trempage avec le produit rétracté retourne-t-elle dans l'eau sans être restée en position supérieure ?**
Le sens de rotation du moteur n'est pas correct et doit être modifié (inversion des pôles). Veuillez lire à ce sujet le paragraphe 2.2.2.
- **Un emballage s'est-il retrouvé sous la grille de trempage ?**
Démontez le convoyeur à rouleaux, comme expliqué au paragraphe 4.0.
Avertissement ! Il existe un risque de brûlure en raison de l'eau chaude ou de pièces de la machine chauffées !

- **Dérangements qui apparaissent dans le champ d'affichage de la commande :**

« **E 1** » Il y a un problème avec l'interrupteur de sécurité / l'interrupteur magnétique sur le panneau arrière amovible de l'appareil.

Cette réparation ne peut être effectuée que par une personne compétente (cf. également paragraphe 2.2.6.).

« **E 2** » Il y a un problème avec l'interrupteur qui arrête le panier de trempage en position supérieure. L'interrupteur se trouve dans la zone du moteur de trempage.

Cette réparation ne peut être effectuée que par une personne compétente (cf. également paragraphe 2.2.6.).

« **E 3** » L'interrupteur dans la zone du moteur de trempage (cf. également point « E 2 ») pend ou est défectueux.

Cette réparation ne peut être effectuée que par une personne compétente (cf. également paragraphe 2.2.6.).

« **E 4** » L'interrupteur flotteur du bassin de trempage s'est déclenché. Vérifier le niveau d'eau ou l'interrupteur flotteur.

Cette réparation ne peut être effectuée que par une personne compétente (cf. également paragraphe 2.2.6.).

« **E 5** » Il y a un problème avec la sonde de température dans le bassin de trempage. La sonde de température et la sonde de niveau d'eau sont une seule et même pièce.

Cette réparation ne peut être effectuée que par une personne compétente (cf. également paragraphe 2.2.6.).

Remarque :

Si vous demandez de l'aide à notre service clientèle, veuillez-nous décrire le plus précisément possible le défaut actuel.